

LES FORCES ARMÉES

Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance du secteur de la sécurité

À PROPOS DE CE DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA RSS

Ce document d'information traite des rôles et responsabilités des forces armées dans la promotion de la bonne gouvernance du secteur de sécurité (GSS). Les forces armées sont la pierre angulaire de la sécurité de l'État et de la sécurité humaine, mais elles ne peuvent être légitimes et efficaces qu'en s'acquittant de leur mission de manière responsable dans un cadre de contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains. Ce document d'information vise à expliquer comment la bonne GSS peut contribuer à améliorer à la fois la responsabilité et l'efficacité des forces armées dans l'intérêt de la sécurité de l'État et des individus.

CE DOCUMENT D'INFORMATION RÉPOND AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Que sont les forces armées ?	2
Quel est le rôle des forces armées dans la bonne GSS ?	3
Comment le contrôle civil et démocratique des forces armées contribue-t-il à la bonne GSS ?	3
Comment se caractérise le contrôle civil et démocratique des forces armées ?	4
Comment les forces armées contribuent-elles à un système efficace de contrôle civil et démocratique ?	6
De quelle manière la RSS affecte-t-elle les forces armées ?	6

À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Les documents d'information sur la RSS fournissent une introduction concise à certaines questions liées à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et à la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Cette série résume les débats actuels, définit les termes clés et révèle les tensions centrales dans ces domaines en s'appuyant sur un large éventail d'expériences internationales. Les documents d'information sur la RSS ne cherchent pas à promouvoir des modèles, politiques ou propositions spécifiques en matière de gouvernance ou de réforme, mais proposent une liste de références additionnelles offrant aux personnes intéressées la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur chaque sujet. Ils constituent des ressources utiles pour les acteurs de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité qui cherchent à comprendre et à appréhender de façon critique les approches actuelles en la matière.

DCAF, le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève se consacre à l'amélioration de la sécurité des États et de leurs citoyens dans un cadre de gouvernance démocratique, d'état de droit, de respect des droits de l'homme et d'égalité des genres. Depuis sa création en 2000, le DCAF contribue à rendre la paix et le développement plus durables en aidant les États partenaires et les acteurs internationaux qui soutiennent ces États à améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives. Il crée des produits de connaissances innovants, encourage les normes et les bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et politiques et soutient le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques du secteur de la sécurité.

Le DCAF tient à remercier

Cherry Ekins pour l'édition en anglais,
Lynda Chenaf pour l'édition en français,
Linda Machata pour la traduction en français, et
Petra Gurtner pour la production et la conception de ce document.

Éditrice de la série

Fairlie Chappuis

© DCAF

Les documents d'information sont disponibles gratuitement à l'adresse www.dcaf.ch

Les utilisateurs peuvent copier et distribuer ce matériel à condition que le DCAF soit crédité. Non destiné à un usage commercial.

Publication à citer comme suit

DCAF – Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève. « Les forces armées », Série de documents d'information sur la RSS. Genève : DCAF, 2022.

DCAF

Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève
Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

+41 22 730 94 00
info@dcaf.ch
[@DCAF_Geneva](https://twitter.com/DCAF_Geneva)

www.dcaf.ch

QUE SONT LES FORCES ARMÉES ?

Les forces armées sont des institutions établies par l'État essentiellement à des fins de défense nationale, pour lutter contre les menaces extérieures et prévenir les conflits internes. Leur composition peut varier sensiblement selon les contextes ; elles peuvent comprendre toutes les institutions ou une partie citées ci-dessous :

- **Les forces armées régulières** : institutions militaires dont la fonction première est de maintenir un état de disponibilité opérationnelle en prévision d'une guerre – par exemple, l'armée de terre, la marine, les forces amphibies, l'armée de l'air, les gardes-frontières et gardes présidentielles, ainsi que toutes les fonctions de soutien. Il existe plusieurs types d'armées, en fonction de leur dominante : armées de métier, armées de conscription, ou armées hybrides composées de professionnels, militaires et civils, et/ou de soldats recrutés non professionnels en uniforme.
- **Les forces militaires auxiliaires** : forces de sécurité professionnelles qui peuvent être appelées à aider les forces militaires régulières sous certaines conditions – il peut s'agir entre autres des forces de police militaires, de la gendarmerie, des gardes-frontières, des garde-côtes, des forces de protection rapprochée, de la marine marchande ou de la marine nationale, des transmissions, des patrouilles aériennes, des services spéciaux scientifiques, d'information et du renseignement, des services logistiques et des établissements de formation et d'entraînement. Qu'elles soient civiles, militaires, ou mixtes, ces forces peuvent être soumises à la discipline militaire.
- **Les forces militaires de réserve** : forces militaires non professionnelles composées de volontaires ou de conscrits, pouvant être appelées à renforcer l'armée régulière – par exemple, les réservistes de l'armée de terre, de la marine nationale ou de l'armée de l'air, la garde nationale, les forces de défense territoriales, les milices.

FORCES ARMÉES ET GROUPES ARMÉS

De même que les forces armées ne sont pas les seuls groupes armés, le fait d'être armé ne signifie pas nécessairement que n'importe quel groupe ou acteur de la sécurité publique fasse partie des forces armées nationales.

Les principales catégories de groupes armés qui, d'après la législation nationale, ne sont généralement pas inclus dans les forces armées comprennent : les prestataires étatiques de services de sécurité intérieure (tels que les forces de police armées et les forces de l'ordre), les prestataires non étatiques de services de sécurité (comme les groupes communautaires de protection et les prestataires commerciaux de services de sécurité), et les groupes armés illégaux qui agissent à des fins politiques ou criminelles.

Bien que n'étant généralement pas définis comme faisant partie des forces armées, ces acteurs peuvent tous être considérés comme appartenant au secteur de la sécurité, leur statut et leurs activités ayant une incidence sur la GSS. Pour cette raison, toute approche de la réforme de la défense et de la RSS qui se veut globale devrait prendre en compte leurs rôles et responsabilités.

➔ Pour en savoir plus sur les différents acteurs du secteur de la sécurité et leurs rôles dans le processus de RSS, veuillez consulter le document d'information sur la RSS intitulé « Le secteur de la sécurité ».

La composition spécifique des forces armées dépend de la définition légale en vigueur dans chaque pays.

Toutefois, en temps de guerre, le droit international coutumier, ainsi que les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, peuvent définir tout groupe armé sous commandement efficace de l'État comme faisant partie des forces armées étatiques ; cela, indépendamment du fait qu'il fasse partie des forces armées en vertu du droit national, et qu'il s'agisse ou non d'une force militaire professionnelle.

Les forces armées font partie du secteur de la défense d'un État. Celui-ci comprend tous les acteurs et organisations impliqués dans la défense nationale, que ce soit dans sa gestion et/ou son contrôle. **Bien que la structure et la mission spécifiques des forces armées et du secteur de la défense dépendent du contexte historique, culturel et sociétal de chaque pays, les principes de bonne gouvernance peuvent être adaptés à chaque système.** C'est l'objectif de la réforme de la défense dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Pour plus d'informations sur la RSS, veuillez vous reporter au document d'information sur la RSS intitulé « La réforme du secteur de la sécurité ».

QUEL EST LE RÔLE DES FORCES ARMÉES DANS LA BONNE GSS ?

Dans un contexte de bonne GSS les forces armées sont à même d'exercer leur rôle constitutionnel légitime de manière efficace et responsable, dans un cadre de contrôle civil démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains. **La bonne GSS permet de garantir que les forces armées ont les compétences professionnelles, l'équipement, la formation et les capacités organisationnelles nécessaires pour accomplir leurs missions sans devenir un danger pour la population ou pour l'État.**

L'objectif principal des forces armées est la défense de la nation. Auparavant, les forces armées jouaient un rôle plus large, en protégeant non seulement le territoire national contre l'invasion, mais aussi en menant le cas échéant des guerres offensives, parfois dans le cadre d'une alliance militaire. Toutefois, dans les relations internationales contemporaines, la guerre d'offensive est devenue de plus en plus rare, les actes d'agression étant désormais illégaux en vertu du droit international. En raison de cette évolution, ainsi que des changements dans les rapports entre les forces armées et la société, les forces armées, de nos jours, sont généralement axées sur la défense nationale.

Les forces armées ont également des missions secondaires : assurer la sécurité et la stabilité intérieures. Dans le passé, ce rôle s'est souvent limité à faire face aux menaces intérieures de violence pesant sur l'État et la population qui dépassaient les capacités de réponse des prestataires de services de sécurité internes, comme les menaces d'insurrections ou les mouvements séparatistes entre autres. La nature des menaces contemporaines en termes de sécurité intérieure, ainsi que la professionnalisation de l'armée et son nouveau rôle dans la société font que, désormais, les forces armées sont de plus en plus souvent sollicitées dans des situations où leur organisation, leur taille, leur équipement et leurs capacités sont bien adaptés pour soutenir des missions à caractère principalement civil.

Ces missions secondaires de sécurité intérieure incluent par exemple :

- l'aide aux services chargés de l'application des lois : opérations de maintien de l'ordre public, contrôle aux frontières, contrôle des drogues, enquêtes criminelles, cyber-opérations, collecte de renseignements ;
- la protection de la population civile, notamment en cas de situations d'urgence ou de catastrophes naturelles ;
- les missions de protection d'infrastructures critiques, de hautes personnalités, ou d'événements publics majeurs ;
- les missions d'assistance non liées à la sécurité, telles que la recherche et le sauvetage de victimes, les activités de formation et de surveillance, la fourniture d'installations et d'équipements, la recherche scientifique, la protection de l'environnement ;
- les missions de développement, comme les projets d'infrastructure et de génie civil, l'aide alimentaire d'urgence et les programmes éducatifs.

Les forces armées sont également de plus en plus souvent impliquées dans la sécurité internationale, par exemple dans les missions de maintien et de soutien de la paix, et dans les réponses internationales aux menaces transnationales à la sécurité telles que la prolifération des armes, le terrorisme et le crime organisé entre autres.

Ces nouveaux rôles et responsabilités en matière de sécurité intérieure et internationale permettent aux forces armées de prouver leur utilité hors temps de guerre tout en élargissant leurs compétences. Cependant, cela entraîne des exigences nouvelles, auxquelles les forces armées ne sont pas forcément préparées à répondre de façon adéquate. Parallèlement, cela crée aussi de nouveaux risques d'abus de pouvoir, comme la militarisation du maintien de l'ordre, le recours inapproprié à la force militaire, l'exercice d'une influence indue sur la politique, le déséquilibre entre le financement public des services de sécurité civile et celui des services de sécurité militaire, ou encore les effets néfastes sur la capacité d'intervention des forces dans des missions de défense nationale prioritaires.

Ainsi, les difficultés et les risques potentiels associés à l'évolution du rôle des forces armées dans de nombreux pays soulignent la nécessité d'une bonne GSS. Celle-ci permet en effet de s'assurer que les forces armées remplissent leurs missions de manière efficace et responsable dans un cadre de contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains.

COMMENT LE CONTRÔLE CIVIL ET DÉMOCRATIQUE DES FORCES ARMÉES CONTRIBUE-T-IL À LA BONNE GSS ?

Les forces armées se distinguent de tout autre organisme national en ce sens qu'elles peuvent faire ce qu'aucune autre organisation n'est autorisée à faire (comme l'emploi de la force armée), et que leurs membres ont l'obligation de faire ce qu'aucun autre fonctionnaire de l'État n'est contraint de faire (comme le fait de se soumettre à la discipline militaire ou de mourir dans l'exercice de ses fonctions). **Parce que ces obligations et droits spéciaux rendent les forces armées extrêmement puissantes, un système de contrôle civil et**

démocratique est nécessaire pour veiller à ce que cette puissance soit utilisée de façon efficace et responsable afin de garantir la sécurité de l'État et la sécurité humaine, dans le respect des droits humains et des principes de bonne GSS.

Un système efficace de contrôle civil démocratique des forces armées joue un rôle primordial dans la mise en œuvre d'une bonne GSS pour les raisons suivantes :

- **L'efficacité des services de sécurité.** Un système de contrôle civil et démocratique établit une chaîne de commandement claire et professionnelle, nécessaire aux forces armées pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Cela permet d'instaurer une discipline et des mécanismes de contrôle interne stricts, et ainsi d'éviter que des intérêts personnels ou corporatistes orientent la prise de décision.
- **La neutralité politique.** Un système de contrôle civil et démocratique offre aux forces armées l'indépendance opérationnelle nécessaire à leur efficacité, tout en garantissant l'autorité politique d'un gouvernement civil et démocratique.
- **La protection des droits humains.** Un système de contrôle civil et démocratique peut fournir les ressources institutionnelles, la discipline, la formation et le contrôle nécessaires pour empêcher et sanctionner les violations des droits humains commises à l'encontre de la population ou des hommes et des femmes servant dans les forces armées ou dans le secteur de la sécurité au sens large.
- **La responsabilité.** Un système de contrôle civil et démocratique garantit des mesures de contrôle et de contrepois lors du recours à la force militaire par l'État, en tenant les dirigeants et hauts fonctionnaires civils et militaires responsables de leurs décisions et de leurs actions.
- **La légitimité.** Un système de contrôle civil et démocratique confère aux forces armées une grande crédibilité, ce qui va renforcer leur légitimité et étayer la confiance que le public a en elles.
- **La réactivité.** Un système de contrôle civil et démocratique rend possible des processus d'élaboration de politiques de sécurité nationale plus représentatifs et participatifs, de sorte que les services de sécurité sont plus adaptés aux besoins distincts en matière de sécurité de tous les hommes, femmes, filles et garçons.
- **L'efficacité.** Un système de contrôle civil et démocratique établit le contrôle des budgets de la défense et de l'utilisation des ressources publiques.
- **L'état de droit.** Un système de contrôle civil et démocratique s'appuie sur un cadre juridique et constitutionnel légitime pour déléguer, contrôler et superviser les droits et obligations spéciaux des forces armées, qui sont subordonnées à l'autorité civile démocratique dans le respect de l'état de droit.
- **L'intégrité.** Un système de contrôle civil et démocratique des forces armées assure une surveillance et un contrôle propices à la prévention de la corruption dans le secteur de la défense.

LA BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (GSS) ET LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (RSS)

Par « **bonne GSS** », on entend l'application des principes de bonne gouvernance à la sécurité publique. Ces principes sont les suivants : responsabilité, transparence, état de droit, participation, réactivité, efficacité et efficience. La bonne GSS est donc un cadre normatif pour le bon fonctionnement du secteur de l'État chargé de la sécurité dans une démocratie.

Le **secteur de la sécurité** est composé de toutes les structures, institutions et personnes chargées de la prestation, de la gestion et du contrôle des services de sécurité au niveau national et local. Une bonne GSS signifie que le secteur de la sécurité est en mesure d'assurer la sécurité de l'État et la sécurité humaine de manière efficace et responsable, dans un cadre de contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains.

Établir une bonne gouvernance est l'objectif de la **réforme du secteur de la sécurité**. La RSS est un processus politique et technique visant à améliorer la sécurité de l'État et la sécurité humaine par une prestation, une gestion et un contrôle des services de sécurité plus efficaces et plus responsables, dans un cadre de contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains. Les programmes de RSS peuvent porter soit sur une partie bien délimitée du secteur, soit sur le système dans sa totalité et la façon dont il fonctionne, mais leur objectif restera toujours le même : améliorer l'efficacité et la responsabilité.

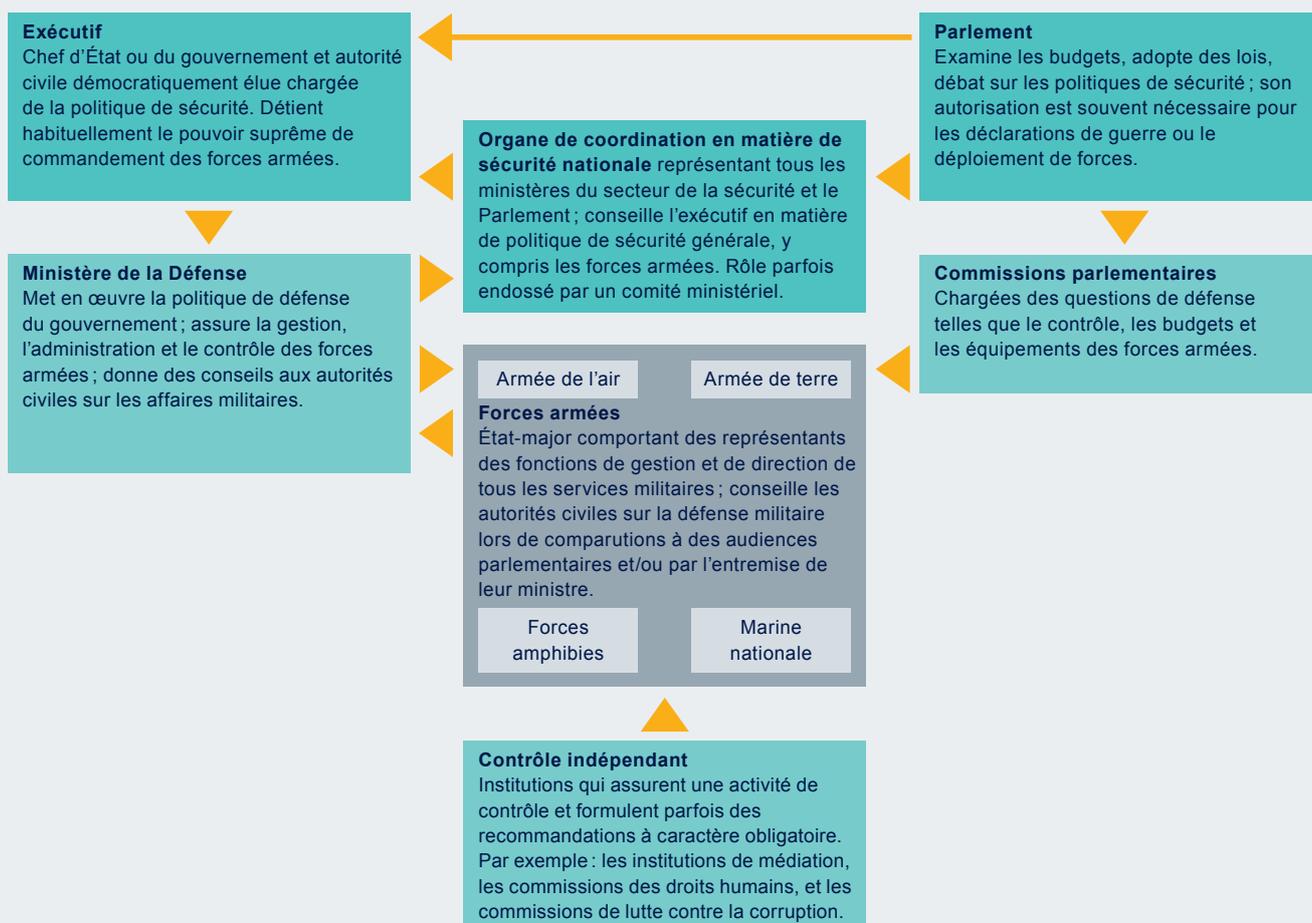
→ Pour en savoir plus sur ces définitions centrales, veuillez vous référer aux documents d'information sur la RSS intitulés « La gouvernance du secteur de la sécurité », « La réforme du secteur de la sécurité », et « Le secteur de la sécurité ».

COMMENT SE CARACTÉRISE LE CONTRÔLE CIVIL ET DÉMOCRATIQUE DES FORCES ARMÉES ?

Dans toute démocratie, le contrôle civil et démocratique est important pour rendre raison des droits, obligations et dérogations légales spécialement accordés aux forces armées. Il est d'autant plus important que les forces armées à travers le monde ont une longue tradition de mettre en péril l'État et de sa population en abusant de leur pouvoir à des fins personnelles, corporatistes, ou politiques. Dans les exemples les plus extrêmes, les missions de sécurité intérieure ont souvent servi de prétexte aux forces militaires pour intervenir dans la politique nationale, notamment par le biais de coups d'État. **Un système efficace de contrôle civil et démocratique permet de garantir que les forces armées ne deviennent ni trop faibles, ni trop puissantes pour assurer la sécurité de l'État et la sécurité humaine.**

Bien que chaque contexte soit différent, le contrôle démocratique et civil des forces armées présente certaines caractéristiques courantes :

FIGURE 1 CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES DU CONTRÔLE CIVIL ET DÉMOCRATIQUE DES FORCES ARMÉES



- une vision clairement définie de la sécurité nationale formulée dans une politique de sécurité nationale ouverte et transparente, et une compréhension précise du rôle des forces armées pour concrétiser cette vision ;
- des décisions en matière de priorités et politiques de sécurité prises par des hommes ou des femmes politiques civils, élus ou dûment nommés, sur la base de conseils civils et militaires compétents ainsi que de renseignements pertinents, selon l'ordre constitutionnel et dans le respect du droit international ;
- un organisme chargé de la sécurité nationale actif, inclusif et bien informé, ayant une fonction consultative et un rôle de coordination ;
- une définition légale des missions, opérations et campagnes militaires sur la base de l'engagement en faveur de l'ordre constitutionnel et conformément au droit international ;
- le contrôle parlementaire de la législation et des politiques en matière de sécurité nationale, ainsi que des budgets de la défense ;
- des mécanismes de contrôle financier permettant de promouvoir la transparence et l'efficacité dans l'établissement des budgets de défense et lors des acquisitions d'équipements pour la défense, grâce notamment à des audits indépendants ;
- une séparation institutionnelle entre le chef de l'État et le chef opérationnel des forces armées à travers un ou plusieurs niveaux de gestion et d'administration du secteur public, comme les organismes de sécurité nationale, les ministères, les secrétariats d'État et l'état-major, et les divers organes consultatifs ;
- des mécanismes de commandement, de coordination et de communication régissant l'interaction entre les éléments des forces armées et le reste du secteur de la sécurité, de la justice et de la défense ;
- des institutions de contrôle et des autorités de gestion civiles responsables et efficaces, comme les experts civils, les commissions parlementaires, les institutions de médiation et les acteurs du secteur de la justice, y compris les systèmes de justice militaire ;
- un dialogue sur la sécurité nationale avec la société civile, notamment des experts civils indépendants, des universitaires, des chercheurs, des organismes de défense des droits humains, des médias, des organisations de femmes, et des groupes d'intérêt tels qu'entre autres les associations de personnel et d'anciens combattants ;
- des processus d'élaboration des politiques de sécurité et des forces armées qui prennent en compte les besoins différents des hommes, femmes, filles et garçons en matière de sécurité, et qui soient le plus représentatifs possible de la diversité sociale de la population.
- des mécanismes disciplinaires clairs en cas de transgressions du droit national et des conventions internationales, s'appliquant à la fois au système de justice civil et au système de justice militaire.

Bien que chaque système de gouvernement soit unique, certaines caractéristiques institutionnelles du contrôle civil et démocratique des forces armées, présentées figure 1, sont courants.

COMMENT LES FORCES ARMÉES CONTRIBUENT-ELLES À UN SYSTÈME EFFICACE DE CONTRÔLE CIVIL ET DÉMOCRATIQUE ?

Un système efficace de contrôle civil et démocratique dépend non seulement d'une gestion et d'un contrôle institutionnels externes aux forces armées, mais aussi du contrôle interne et de l'organisation de ces dernières.

Les mécanismes de contrôle interne des forces armées comprennent :

- une doctrine, des codes de conduite, des formations, des ressources et un soutien organisationnel appropriés pour mener les opérations militaires dans le respect des droits humains et de l'état de droit ;
- une chaîne de commandement efficace, définissant aussi bien les responsabilités individuelles que hiérarchiques, et veillant à ce que les ordres restent conformes au droit national et international ;
- un système de justice militaire tenant compte à la fois des principes de responsabilité et de justice et des exigences de la discipline militaire ;
- un système de contrôle interne et de traitement des plaintes reconnaissant le droit de refuser des ordres illégaux et favorisant un environnement de travail non discriminatoire ;
- un système de recrutement, de formation et de promotion basé sur le mérite, exempt de discriminations fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou le statut social ;
- une solide compréhension des droits, responsabilités et obligations en matière de protection des droits humains à tous les échelons ;
- une compréhension des devoirs imposés par l'autorité civile et un respect pour la démocratie et l'état de droit.

DE QUELLE MANIÈRE LA RSS AFFECTE-T-ELLE LES FORCES ARMÉES ?

L'application des principes de la bonne GSS aux forces armées exige une approche globale de réforme tenant compte des rôles et des responsabilités des forces armées dans le secteur de la défense, et dans le secteur de la sécurité dans son ensemble. Réformer la défense, dans le cadre d'une approche exhaustive et globale de la RSS, consiste à modifier le fonctionnement des forces armées dans le cadre d'un système politique démocratique à plusieurs niveaux : stratégique, organisationnel, et du comportement des unités et des soldats.

La réforme de la défense dans le cadre de la RSS est unique, en ce sens que la RSS a pour objet d'améliorer tant l'efficacité que la responsabilité. D'autres types de réforme qui ont tendance à se concentrer exclusivement sur les changements d'ordre technique, notamment l'entraînement

MILITAIRES, CIVILS ET PARAMILITAIRES

Les forces armées nationales sont parfois simplement qualifiées de « militaires », et les forces armées comprennent parfois des organisations paramilitaires. La distinction entre les organisations militaires, civiles et paramilitaires n'est pas toujours claire et a été brouillée par les différents usages qui sont faits de ces mots en fonction du contexte. Les organisations militaires se distinguent principalement des organisations civiles par les caractéristiques suivantes :

- une action qui s'appuie essentiellement sur l'emploi de la force armée en temps de guerre et pour lutter contre les menaces externes à la sécurité nationale ;
- un personnel armé portant l'uniforme, qui est la cible légitime d'attaques et qui accepte l'éventualité de donner et de recevoir la mort dans l'exercice de ses fonctions ;
- une discipline stricte, y compris le pouvoir d'ordonner aux membres du personnel de risquer leur vie ;
- une structure centralisée et une chaîne de commande hiérarchique ;
- un réseau de communications relativement sophistiqué, couvrant l'ensemble du territoire national ;
- un relatif isolement par rapport à la culture et à la communauté civile ;
- des pratiques symboliques, ritualisées et à forte charge émotionnelle.

La différence entre les institutions de sécurité militaires et civiles est essentiellement une question de degré, les institutions civiles pouvant présenter certaines des caractéristiques citées ci-dessus, mais pas toutes. L'expression « force paramilitaire » prête parfois à confusion car elle peut désigner, en fonction du contexte :

- soit un prestataire de services de sécurité étatique, légal et légitime, à caractère civil et militaire ;
- soit des forces militaires illégales et illégitimes, souvent soutenues par l'État et généralement associées à des régimes autocratiques et à des violations flagrantes des droits humains.

Le terme « paramilitaire » étant source de confusion et ayant une connotation péjorative associée à la notion d'utilisation excessive ou abusive de la force, d'autres termes sont parfois employés pour décrire les prestataires de services de sécurité étatiques, légaux et légitimes, qui possèdent une combinaison de caractéristiques civiles et militaires : par exemple, les forces « hybrides », « auxiliaires » ou encore « tactiques ».

et les équipements, sont parfois appelées « assistance à la sécurité » ou « modernisation des forces armées » ; mais ces réformes sont inconciliables avec la RSS si elles ne tiennent pas compte du contexte général de gouvernance dans lequel les forces armées doivent opérer. Des réformes qui négligent l'importance de l'obligation redditionnelle des forces armées risquent de placer ces dernières dans une position leur permettant d'abuser de leur pouvoir, mettant ainsi l'État et sa population en péril.

L'ampleur des changements à intégrer dans le processus de la RSS dépend de chaque contexte. La réforme de la défense peut intervenir dans le cadre d'un système de contrôle civil et démocratique déjà existant, qui prévoit d'apporter des améliorations régulières au sein des forces armées, par exemple dans le cadre de l'examen périodique d'une politique de sécurité nationale. Mais la RSS peut aussi être un processus de transformation permettant d'établir un cadre de contrôle civil et démocratique là où auparavant il n'y en avait pas, par exemple dans le cadre d'une transition vers la démocratie. La réforme de la défense a une portée considérable en particulier dans les pays sortant d'un conflit. En effet, un changement radical dans la structure et le

fonctionnement des forces armées jouent souvent un rôle majeur dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. L'ampleur, les moyens et le calendrier de la réforme varient en fonction de ces différents contextes, mais les principes de bonne GSS que la RSS vise à établir restent les mêmes.

Pour en savoir plus sur la bonne GSS et la RSS, veuillez vous référer aux documents d'information sur la RSS intitulés « La gouvernance du secteur de la sécurité », « l'égalité des genres et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité », et « La réforme du secteur de la sécurité ».

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Pour plus de détails sur l'évolution du rôle et des responsabilités des forces armées :

- Albrecht Schnabel et Marc Krupanski
Mapping Evolving Internal Roles of the Armed Forces
SSR Paper 7 (Genève : DCAF, 2012).
- Cornelius Friesendorf
The Military and Law Enforcement in Peace Operations
(Munster : LIT Verlag, 2010).
- Cornelius Friesendorf
International Intervention and the Use of Force: Military and Police Roles
SSR Paper 4 (Genève : DCAF, 2012).

Pour plus de détails sur la réforme de la défense dans le cadre de la bonne GSS :

- Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité des Nations Unies (UNSSR Taskforce)
Democratic Governance of the Security Sector
dans Security Sector Reform Integrated Technical Guidance Notes (Nations Unies, 2012, p.91-116).
- Comité d'aide au développement de l'OCDE
Chapitre 7.2 : Réforme de la défense
dans Manuel de l'OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice (Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, 2007, p. 133-149).
- Cheryl Hendricks et Lauren Hutton
Place du genre dans la réforme de la défense
dans Boîte à outils « Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité », Megan Bastick et Kristin Valasek (dir. publ.) (Genève : DCAF, OSCE/BIDDH, UN-INSTRAW, 2008).

Pour plus de ressources sur l'amélioration du contrôle des forces armées dans le cadre du contrôle civil démocratique et de la bonne GSS :

- Fonds d'affectation pour le développement de l'intégrité
Questionnaire d'auto-évaluation de l'intégrité : Un outil de diagnostic destiné aux institutions de défense nationale
(DCAF, Genève, 2012).
- Mindia Vashakmadze
Guidebook: Understanding Military Justice
Toolkit: Legislating for the Security Sector 5.1
(Genève : DCAF, 2010).
- Hans Born, Benjamin Buckland et William McDermott
Capacity Development and Ombuds Institutions for the Armed Forces
(Genève : DCAF, 2014).
- Megan Bastick
Intégrer le genre dans le contrôle interne des forces armées
(Genève : DCAF, OSCE, OSCE/BIDDH, 2014).
- Hans Born et Ian Leigh
Manuel sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales du personnel des forces armées
(OSCE/BIDDH, 2008).

AUTRES RESSOURCES DU DCAF SUR LA RSS

Les publications du DCAF comprennent une large gamme de manuels et outils spécifiques permettant de guider les praticiens oeuvrant dans le domaine de la RSS et de la bonne GSS, téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : www.dcaf.ch

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève

**DCAF - le Centre de Genève pour la
gouvernance du secteur de la sécurité**

Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

 **+41 22 730 94 00**

 **info@dcaf.ch**

 **@DCAF_Geneva**

www.dcaf.ch